



**GT-500C**

**Devis Type**

**N° DU PROJET: \_\_\_\_\_**

**NOM DU PROJET: \_\_\_\_\_**

**CHARGÉ DE PROJET: \_\_\_\_\_**

**CONSULTEZ CE DOCUMENT AVANT  
DE COMMENCER TOUTE INSTALLATION  
ET AVANT L'APPROBATION DES PLANS**

## 1. GÉNÉRALITÉ

### 1.1 Généralités

Le présent devis porte sur l'installation complète d'un (1) appareil(s) élévateur(s) pour personnes à mobilité réduite, **modèle hydraulique à câbles (2 :1), de type commercial (modèle GT-500 C)**, tel que fabriqué par le Groupe manufacturier d'ascenseurs Global-Tardif Inc. (ci après nommé "manufacturier"), selon les indications fournies aux dessins et selon les descriptions de la présente section.

Le manufacturier d'ascenseurs doit fournir les plans nécessaires à l'installation de l'ascenseur. Les travaux ne doivent pouvoir commencer qu'après l'approbation des plans par le propriétaire ou son représentant.

Le Manufacturier est situé au 120 rue de Naples, St-Augustin de Desmaures, Québec, Canada (tél : 418- 878-4116 ou le 1-800-661-6316, fax : 418-878-1595).

### 1.2 Travaux préparatoires exclus du contrat

Pour compléter l'installation précitée, d'autres intervenants que le manufacturier et le constructeur / installateur d'ascenseurs (ci après nommé "installateur") doivent effectuer ou fournir ce qui suit, conformément aux règlements en vigueur :

1. Tous les travaux de gypse, de maçonnerie et de peinture.
2. La poutrelle d'acier dans le haut du puits, permettant à l'installateur de soulever les différentes pièces de son équipement durant l'installation, sont en dehors de la fourniture de l'ascenseur.
3. Le puits est conforme aux dimensions indiquées sur le plan. Il est convenablement maçonné, entouré et ventilé selon les exigences des autorités ou des codes en vigueur.
4. La fosse est d'une profondeur standard minimum de **15'' (381 mm)** minimum à partir du premier plancher ou selon les dimensions indiquées sur le plan final d'installation. La fosse est exempte de tous débris et est conforme au code de construction (plomberie, électricité) avant le début des travaux. Une fosse étanche, renforcée de façon à supporter les forces verticales s'exerçant sur les rails-guides.
5. Construire un plancher en béton pour la fosse pouvant absorber le **Poids d'impact** requis. Pour être capable de connaître le poids d'impact, voir les plans d'approbation et prendre la valeur : Réaction de l'amortisseur

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

6. Les murs du puits d'élévateur sont parallèles et d'équerre sur toute la hauteur, avec une tolérance maximale de **6 mm** (¼"). La surface interne du puits est lisse et sans aspérités.
7. Un endroit fermé, pourvu d'une serrure à clé, est mis à la disposition des mécaniciens d'ascenseurs au début de l'installation (si requis sur le plan final d'installation).
8. La salle des machines est appropriée et conforme, aux normes canadiennes **C.E.C. et CAN-CSA-355-09**, ainsi qu'à tout code local. La machinerie est accessible. La salle de contrôle a un interrupteur de lumière ainsi qu'une prise de courant 110 VAC. La puissance de l'éclairage n'est pas inférieure à 10 bougie-pied (100 lux) au niveau du plancher. Une porte ayant une résistance au feu, ouvrant vers l'extérieur, et munie d'une serrure à clé et d'un ferme-porte automatique, doit assurer la sécurité de la salle de contrôle.
9. La hauteur libre du dernier plancher jusqu'au au dessous du plafond ou de la poutre de levage (ou premier obstacle) est telle que demandée sur le plan d'ensemble de Global-Tardif.
10. Prévoir un linteau horizontal à une hauteur de 96'' (sous le linteau) au dessus de chaque porte palière Jusqu'à la fin des travaux d'installation de l'élévateur, le puits est ouvert à sa pleine largeur et ce à chaque niveau.
11. La fourniture et l'installation du revêtement de plancher de cabine effectuée par d'autres [matériel au choix de l'architecte]. Poids maximum de 2lbs au pied carré.
12. Les ouvertures nécessaires pour recevoir les dispositifs de signalisation sont exécutées selon les exigences.
13. Le courant nécessaire au réglage, la mise en service et les essais du matériel seront fournis sans frais à l'installateur d'ascenseurs et ce, dès le début de l'installation sur les lieux.
14. Tel que demandé par le code de l'électricité national aux É.U. ou le code électrique canadien, un sectionneur à fusibles pour chaque élévateur est branché à un circuit d'un ampérage selon la puissance électrique décrite aux paragraphes 18 ou 19. L'interrupteur d'alimentation est de type à contact normalement ouvert.
15. Tel que demandé par le code de l'électricité national aux É.U. ou le code électrique canadien, un sectionneur de 15 ampères, 110 volts, 60 Hz pour l'éclairage de la cabine doit être installé à l'endroit indiqué sur vos plans d'arrangements. Deux fils et un « ground » doivent être amenés du sectionneur aux bornes du contrôleur.
16. Le sectionneur principal est muni d'un contact auxiliaire conformément à la section 38 du code canadien d'électricité.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

17. Le sectionneur est à moins de 6 m. (20 pieds) du contrôleur et il est visible du contrôleur. S'il n'est pas visible, un autre sectionneur est installé près du contrôleur.
18. L'alimentation électrique 240 V est amenée à un interrupteur de ligne principale (muni de fusibles et d'une manette extérieure) ou à un disjoncteur pouvant être verrouillé dans la position ouverte. Cet interrupteur sera installé à l'endroit indiqué sur nos dessins d'arrangement. Dans le cas du moteur standard 208/230V/1ph./60 et que le courant disponible est 240V/1 phase, 2 fils + 1 neutre + 1 « ground » doivent être amenés du sectionneur aux bornes du contrôleur. Fournir un disjoncteur Bâtisse 60 ampères avec contact auxiliaire NO/NC avec fusible de 35 ampères type D. Dans le cas du voltage 208V/3 phases, 2 fils + 1 neutre + 1 « ground » doivent être amenés du sectionneur aux bornes du contrôleur. Fournir un disjoncteur Bâtisse 60 ampères avec contact auxiliaire NO/NC, avec fusible de 35 ampères type D. Dans le cas du voltage 600V/3 phases et transformateur fourni par nous, fournir pour faire les branchements 2 fils + 1 <<GND>> du sectionneur au transformateur et 2 fils + 1 neutre + 1 GND du transformateur au contrôleur. Fournir un disjoncteur Bâtisse 15 ampères avec contact auxiliaire NO/NC avec fusible de 15 ampères type D
- N.B. Il est de votre responsabilité de valider l'ampérage final avec les plans électriques fournis par Global Tardif.**
19. Dans le cas où le courant disponible dans la bâtisse était du 600V/3 phases/60 hertz et que le moteur de 5 HP fourni soit sur le 600V/3ph./60, nous aurions besoin pour faire les branchements de 3 fils + 1 <<ground>> du sectionneur aux bornes du contrôleur. Fournir un disjoncteur Bâtisse 15 ampères avec contact auxiliaire NO/NC, avec fusible de 9 à 10 ampères type D. De plus, dans le cas où le courant disponible dans la bâtisse était du 208V/3 phases/60 hertz et que le moteur de 5 HP fourni soit sur le 208V/3ph./60, nous aurions besoin pour faire les branchements de 3 fils + 1 <<ground>> du sectionneur aux bornes du contrôleur. Fournir un disjoncteur Bâtisse 30 ampères avec contact auxiliaire NO/NC, avec fusible de 25 ampères type D.
- N.B. Il est de votre responsabilité de valider l'ampérage final avec les plans électriques fournis par Global Tardif.**
20. Seul l'équipement de l'élévateur et les conduits électriques connexes sont tolérés dans la salle des machines.
21. La température dans la salle des machines doit être maintenue entre 15 et 32 degrés Celsius en tout temps.
22. Lumière, interrupteur et prise de courant sont requis dans le puits lors du début de l'installation ainsi que dans la salle des machines.



Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

❖  
❖ **Sachez que**

1. Cette installation est dessinée en conformité avec le code de sécurité des élévateurs : norme CAN-CSA-B355-09.
2. Ce dessin n'est pas destiné à être utilisé pour la construction du bâtiment, mais pour illustrer les détails concernant l'élévateur en relation avec la structure.
3. Ce dessin représente seulement l'installation. Les détails des entrées palières et de la cabine seront expliqués sur d'autres dessins.
4. Global-Tardif n'est pas responsable de l'exactitude des détails de la charpente du puits et de la salle des machines.
5. Le propriétaire/acheteur/constructeur doit fournir les supports pour les fixations de chambranles de porte à la dalle du plancher ou au-dessus et au-dessous de chaque entrée.
6. Les cadres de portes ne sont pas conçus pour supporter le poids des murs. L'entrepreneur général est tenu responsable de tous dommages causés aux cadres de portes des entrées palières lors des travaux de maçonnerie et de finition.
7. Le trajet total, du plus bas au plus haut plancher, doit être maintenu à +/- 6 mm ( $\frac{1}{4}$ "').
8. Les supports appropriés pour les supports d'ancrage des lisses ou « rails guides » ou pour les supports des tours tel qu'indiqué sur le plan d'ensemble, sont fournis par d'autres intervenants.
9. Les partitions des murs autour des chambranles seront fermées par le propriétaire après que les cadres seront installés.

### 1.3 Garantie

Le Manufacturier doit fournir une **garantie de 1 an**. La garantie couvre les matériaux relatifs aux appareils qu'il fournit selon le présent devis. Il s'engage à remédier à toute défectuosité non attribuable à une usure normale, à un mauvais entretien ou à un usage abusif et qui pourrait apparaître dans la prochaine année suivant la date d'achèvement des travaux sur chaque ascenseur.

La main d'œuvre fournie par l'installateur est garantie pour un an.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

#### 1.4 Entretien

L'installateur d'ascenseurs doit fournir un service d'entretien de qualité comprenant des vérifications, des réglages et la lubrification de l'équipement, de façon régulière, à tous les **mois** à compter de la date de mise en service de l'ascenseur (nous recommandons un entretien **mensuel** pour un appareil sujet à un usage intensif). L'entretien doit être effectué par du personnel compétent pendant les heures normales de travail des jours ouvrables. Le service d'entretien doit comprendre le service de rappel pour des réglages mineurs urgents. Toute vérification spéciale sera facturée au tarif normal du constructeur d'ascenseur. Ce tarif doit être spécifié au moment du dépôt des soumissions. Le service d'entretien ne comprend pas les réglages ni les réparations rendus nécessaires suite à la négligence, l'usage impropre, l'abus ou un accident attribuable à des personnes autres que l'installateur d'ascenseurs. Seules doivent être utilisées des pièces et des fournitures identiques à celles qui ont servi à la fabrication et à l'installation du matériel initial.

#### 1.5 Peinture 'Corrostop-2000'

Toutes les pièces métalliques exposées, non-galvanisées ou plaquées au zinc, fournies conformément au présent cahier des charges, doivent être peintes selon le procédé **GT-CorroStop-2000** par le fabricant d'ascenseurs, sauf indication contraire.

**Commentaire [SS1]:** Plate-forme intérieure seulement. Les plate-formes extérieures sont construites en acier inoxydable.

#### 1.6 Permis / Inspections

L'installateur doit veiller à ce que toutes les inspections et vérifications requises soient faites. Par contre les licences seront émises par l'organisme gouvernemental ayant juridiction, le tout au frais du propriétaire.

#### 1.7 Codes

Les travaux doivent être effectués conformément au Code canadien de l'électricité, au Code des ascenseurs du Québec et la norme **CAN/C.S.A. B355-09** ainsi qu'à tous codes locaux en vigueur s'appliquant à la présente installation. Le fabricant d'ascenseurs n'est pas responsable de changements rendus nécessaires en raison de modifications apportées aux codes locaux.

Le fabricant se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

## 2. PRODUITS

### 2.1 Description

Fourniture et installation :	Un (1) modèle hydraulique à câbles (2:1) <b>GT-500 C</b> , tel que fabriqué par Le Groupe manufacturier d'ascenseurs Global-Tardif Inc.						
Manœuvre (bouton) :	Opération à pression constante						
Commande :	Contrôleur à micro-processeur modèle GT-EZ500						
Capacité :	1400 lbs (635 kg)						
Vitesse nominale :	30 pi./min.( 0,15 m/sec )						
Trajet :	_____ pi. _____ po. (À compléter S.V.P.) Maximum 23 pieds (7011 mm)						
Fosse :	_____ po. (À compléter S.V.P.) Standard Minimum: 15 '' (381 mm)						
Hauteur libre au dernier plancher sous la poutre de levage :	_____ po. (À compléter S.V.P.) Minimum : 123'' (3124 mm) bâtisse existante Minimum : 132'' (3353 mm) nouvelle bâtisse						
Dimension intérieure du puits :	<b>Largeur :</b> _____ pi. _____ po. (À compléter S.V.P.) <b>Profondeur :</b> _____ pi. _____ po. (À compléter S.V.P.) (Voir les dimensions standards sur <a href="http://www.gtaccessibility.com">www.gtaccessibility.com</a> )						
Dimensions intérieures libres de la cabine :	<b>Largeur :</b> _____ pi. _____ po. (À compléter S.V.P.) <b>Profondeur :</b> _____ pi. _____ po. (À compléter S.V.P.) (Voir les dimensions standards sur <a href="http://www.gtaccessibility.com">www.gtaccessibility.com</a> ) Superficie max. : 21,52 pi.ca (selon code B-355-09)						
Nbr. d'arrêts	_____ <b>Arrêts</b> (À compléter S.V.P.)						
Type d'ouverture pour chaque arrêt	(SVP indiquer le # d'arrêt correspondant à chaque type d'ouverture) (Ex.: Avant seulement: Arrêt #1-2-3, Arrière: Arrêt #4) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #ffffcc;">Ouverture</th> <th style="background-color: #ffffcc;">Stops (ex.: #1-2-3)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Avant seulement</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Avant/arrière</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Ouverture	Stops (ex.: #1-2-3)	Avant seulement		Avant/arrière	
Ouverture	Stops (ex.: #1-2-3)						
Avant seulement							
Avant/arrière							
Dimensions des ouvertures des portes palières:	36'' (914mm) de large x 84'' (2134mm) de haut						

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

<b>DEVIS</b>	<b>ASCENSEUR</b>	<b>Section 14 000</b>
<b>Projet ABC</b>	<b>Modèle Hydraulique à câbles (2 :1)</b>	<b>Page 8 sur 13</b>
<b>Québec, Québec</b>	<b>GT500 C</b>	<b>2015-04-16</b>
<b>TYPE COMMERCIAL</b>		

Type d'entrées palières :	Portes à double vantaux modèle 'Victory door system'
Manœuvre des portes palières:	Coulissantes et motorisées
Hauteur de la cabine :	84'' (2032mm)
Panneau de contrôle en cabine :	Plaque en acier inoxydable fini satiné de 1/8'' d'épaisseur
Boutons de paliers :	Bouton poussoir surélevé en acier inoxydable de marque Dupar US 92.
Alimentation pour le fonctionnement de l'ascenseur :	220 Volts, 1 Phase, 60 Hz

## 2.2 Structure mécanique et système d'entraînement hydraulique

1. La structure mécanique de type à porte-à-faux localisée sur un (1) seul côté de la plate-forme, doit comprendre un système mécanique mesurant 38 1/2'' (978mm) de large x 9 3/8'' (238mm) de profondeur x la hauteur requise selon le trajet, et traitée contre la corrosion, à l'intérieur duquel est placé le système d'entraînement hydraulique.
  - a. Le système mécanique doit comprendre les rails guides, les supports de rails, les sabots de guidage, et l'étrier.
  - b. Fournir des sections de rails guides modulaires en forme de 'T' sur lesquelles se déplaceront les sabots de guidage. Elles doivent être d'aplomb sur toute la hauteur du puits.
  - c. La stabilité et l'aplomb des rails sera assurée par des supports de rails en forme de 'C', fixés au mur du puits de façon à pouvoir s'ajuster aux imperfections possibles du mur, et disposées sur toute la hauteur du puits.
  - d. Fournir des sabots de guidage avec insertion renouvelable en Tivar de type UHMW.
  - e. Fournir un étrier à être pré-assemblé en usine, fait d'acier peint suffisamment robuste pour supporter les charges, sur lequel les sabots de guidage, les câbles de traction et la plate-forme sont fixés.
2. Le système d'entraînement hydraulique doit comprendre un cylindre et piston plongeur, la tuyauterie hydraulique, le moteur, la pompe, la valve, et les câbles de traction; requis selon la hauteur du trajet, le surplomb et la profondeur du puits.
  - a. Fournir un cylindre fait d'acier d'épaisseur suffisante pour assurer la sécurité. Le sommet du cylindre doit être doté d'une culasse à anneau interne et garniture auto réglable.
  - b. Fournir un piston plongeur fait d'acier usiné du diamètre voulu. Il doit être doté à son extrémité intérieure d'une butée soudée électriquement pour empêcher sa sortie du cylindre.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.



- c. Fournir la tuyauterie hydraulique en caoutchouc flexible d'un diamètre de  $\frac{3}{4}$ " (19mm) ainsi que tous les raccords et accessoires requis pour le bon fonctionnement de l'ascenseur.
- d. Fournir un moteur submersible dont la puissance minimale de 3 HP est requis. Il doit être placé dans le réservoir d'huile situé dans la salle de mécanique.
- e. Fournir une pompe submersible GT-100SBPower permettant d'avoir le débit d'huile requis pour le déplacement de la cabine. Elle doit être placée dans le réservoir d'huile situé dans la salle de mécanique. On doit utiliser des accouplements souples.
- f. Fournir une valve permettant d'avoir la pression d'huile requis pour le déplacement de la cabine. Elle doit être placée dans le réservoir d'huile situé dans la salle de mécanique.
- g. Fournir un minimum de deux (2) câbles d'acier galvanisés 7 x 19 de  $\frac{3}{8}$ " (6mm) de diamètre de type aviation (Normes MIL 83420). Ils sont attachés à la base du cylindre et à l'étrier, en passant dans une poulie de  $10\frac{3}{4}$ " (273mm) de diamètre placée sur le dessus du cylindre.

### 2.3 Unité de pompage

1. L'unité de pompage doit comprendre le réservoir d'huile, le moteur et la pompe de type submersible, et la valve.
2. Fournir un réservoir d'huile en acier peint, de dimensions suffisantes pour contenir la quantité d'huile nécessaire au système hydraulique, le moteur, la pompe, et la valve. Il sera monté sur quatre (4) pattes solides.
3. La valve doit comporter une soupape de sécurité réglable, une soupape de descente manuelle en cas d'urgence, un robinet de sectionnement pour isoler le cylindre de la pompe, ainsi qu'une électrovanne de contrôle de descente.
4. inclure en plus des caractéristiques de base une soupape de retenue sensible à la basse pression, pour fermer le circuit et arrêter instantanément la descente de l'ascenseur en cas de chute de pression.

### 2.4 Limiteur de débit

Fournir un limiteur de débit en cas de rupture de la ligne à l'huile hydraulique.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

## 2.5 Contrôleur

Le contrôleur doit être un contrôleur à micro-processeur collectif simple de type GT-EZ500, testé avant livraison.

Le système doit aussi inclure un UPS permettant la descente en cas d'urgence.

## 2.6 Dispositif d'iso nivelage

1. La plate-forme doit être dotée d'un dispositif d'iso nivelage maintenant la cabine, à moins de 1/2" (13mm) du palier desservi.
2. Tous les limiteurs et dispositifs d'iso nivelage doivent être disposés dans un endroit accessible seulement par le personnel autorisé.

## 2.7 Plate-forme

La plate-forme doit être faite avec des angles d'acier recouverte de 1 contreplaqué (1 x 3/4" (19 mm). Elle est placée sur l'étrier, et destinée à recevoir le revêtement de plancher et les murs de la cabine.

## 2.8 Cabine

1. Parois intérieures : panneaux en plastique stratifié (voir [www.gtaccessibility.com](http://www.gtaccessibility.com) pour la charte standard de couleurs FORMICA de Global Tardif).
2. Un panneau installé du côté de l'étrier sera amovible permettant un accès facile et rapide aux équipements pour l'entretien.
3. Main courante : en acier tubulaire 1 1/2." de diamètre en fini brossé.
4. Revêtement de plancher: Le matériel pour le revêtement de plancher fourni par le fabricant sera un revêtement anti-dérapant de couleur noir à damier. Sinon le revêtement sera selon le choix de l'architecte. Dans ce dernier cas, le revêtement sera fourni par un autre que l'installateur ou le fabricant.
5. Plafond : toit solide en plastique stratifié avec 2 lumières encastrées
6. Une cloche d'urgence doit être localisée sur le dessus de la cabine.
7. Fournir un système d'ouverture de porte de cabine motorisée robuste et intégré.

Le fabricant se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

8. Fournir des portes de cabines construites de panneaux d'acier inoxydable avec renforts d'acier. Le côté cabine des portes sera construit en acier inoxydable fini satiné # 4 avec sens du grain verticale.
9. Une boîte d'inspection sur le toit de la cabine.
10. Un garde de sécurité amovible sur le toit de la cabine et sous le plancher de la cabine.

## 2.9 Dispositif de réouverture des portes

1. Fournir un dispositif de réouverture de porte du type avec rayons lumineux infra-rouge horizontaux que devront traverser l'entrée de la cabine d'ascenseur, s'étendant sur toute la hauteur de la porte.

## 2.10 Téléphone main-libre

Un appareil téléphonique de type main-libre doit être monté dans le tableau de commande de la cabine.

1. Le câble mobile reliant la cabine au contrôleur doit contenir les fils nécessaires au branchement du téléphone. Prévoir un minimum de 10% de fils de rechange.
2. Les connexions à partir d'un endroit accessible à l'extérieur du puits, jusqu'au circuit de l'immeuble, ou à un central téléphonique, ou à un poste de secours approuvé doivent être fournis et installés par le propriétaire.

## 2.11 Tableau de commande de la cabine

Le tablier de commande doit être monté d'affleurement sur une plaque en acier inoxydable #4. Il devra comprendre des boutons de commande automatique simple à pression momentanée, un bouton d'alarme/d'arrêt d'urgence, une lumière d'urgence, ainsi qu'un interrupteur à clé pour l'alimentation de l'ascenseur. La clé doit être rétractable en position fermée seulement.

## 2.12 Boutons de paliers

La station d'appel devra comprendre des boutons d'appel illuminés automatique simple à pression constante de marque Dupar US 92 en acier inoxydable.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

### 2.13 Cadres et Portes palières motorisées

1. Fournir les cadres de porte en acier inoxydable.
2. Fournir les seuils en aluminium extrudé modèle robuste et résistant.
3. Fournir les portes coulissantes à double vantaux motorisées "Victory Door system".
4. L'installateur de l'ascenseur devra assumer la responsabilité pleine et entière de l'installation des portes et cadres.
5. Les portes doivent avoir un degré de résistance au feu conforme aux normes, et porter l'étiquette ULC d'un organisme reconnu.
6. Le côté corridor des portes sera construit en acier inoxydable fini satiné #4.

### 2.14 Plaques d'allège

Fournir des plaques d'allège en acier satiné ou galvanisé couvrant la largeur totale des entrées.

## 3. INSTALLATION

### 3.1 Coordination

Exécuter les travaux en coordination avec les autres corps de métier.

### 3.2 Finis

1. Enlever la rouille des éléments de charpente de l'ascenseur et les enduire d'une couche de peinture anti-rouille.
2. Enduire d'une couche de peinture émail pour métal toutes composantes telles que cylindre, support de rail, étriers, etc.
3. Il est interdit d'utiliser des procédés d'assemblage tels que le soudage par points, qui peuvent causer des imperfections ou des déformations, visibles à l'œil nu, sur les surfaces apparentes en acier inoxydable.
4. Recouvrir les surfaces finies d'un recouvrement protecteur.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

### 3.3 Retouches

1. À l'achèvement des travaux, retoucher et remettre à neuf toutes les surfaces finies en usine aux endroits où elles ont été endommagées.
2. Enlever les revêtements protecteurs et nettoyer les surfaces visibles après achèvement des travaux et laisser le tout dans un état impeccable

### 3.4 Essais sur chantier

1. Effectuer tous les essais prescrits par la norme CAN/C.S.A. B355-09.
2. Fournir les instruments et les appareils nécessaires, et effectuer tous les essais requis.
3. Fournir les attestations et certificats d'essais émis par les autorités compétentes.
4. Une semaine à l'avance, au moins, envoyer un avis indiquant la date et l'heure d'exécution des essais.
5. Garder une copie du devis sur place à la disposition du mécanicien en charge.

### 3.5 Soudage

Les soudures faites à pied d'œuvre doivent porter la marque d'identification du soudeur.

### 3.6 Utilisation du chalumeau

Il importera de ne pas utiliser de chalumeau à découper pour exécuter les travaux relatifs à cette section. Les ouvrages avec orifices comportant des traces de brûlures seront refusés.

FIN

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.